

L'ARS et les HCL alertent sur l'usage détourné du protoxyde d'azote « gaz hilarant »

Son usage détourné et sa consommation se veulent « festifs » pour toute une génération de jeunes adultes ou parfois adolescents, mais les risques qu'entraîne le protoxyde d'azote sont palpables et peuvent provoquer une atteinte neurologique, voire des complications hématologiques ou psychiatriques. Plusieurs dizaines de cas graves ont été rapportés au Centre Antipoison et d'Addictovigilance de Lyon au cours des deux dernières années.

« Gaz hilarant » ou « proto » : qu'est-ce que le protoxyde d'azote ?

Gaz médical d'usage réglementé à visée anesthésique et/ou analgésique, le protoxyde d'azote (molécule N₂O) est également utilisé comme générateur d'aérosols pour un usage culinaire. Dans son usage « alimentaire », le gaz est **conditionné** sous la forme de **cartouches** (pour les siphons à chantilly par exemple) ou de **bonbonnes de plus grand volume**. Il est alors pur et d'autant plus dangereux.

Son usage détourné consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon. *« Cet usage concerne un public jeune avec des consommations parfois répétées voire massives de cartouches ou de bonbonnes culinaires, à la recherche d'une euphorie et de désinhibition »*, précise le Dr Cécile Chevallier du Centre Antipoison et d'Addictovigilance de Lyon.

Cette pratique est en forte progression en France depuis quelques années, et notamment dans la métropole lyonnaise depuis 2 ans, malgré un **risque d'intoxication aigue** et de **complications graves au long cours**.



Quels risques immédiats ?

- Asphyxie par manque d'oxygène
- Perte de connaissance
- Désorientation
- Vertiges
- Chutes
- Accidents de la voie publique
- Brûlure par le froid du gaz expulsé ou par contact suffisamment prolongé avec la bonbonne

En cas de consommations répétées et / ou importantes

- Complications neurologiques parfois sévères, avec troubles de marche et nécessité de rééducation fonctionnelle
- Complications hématologiques et/ou vasculaires, notamment anémie ou thromboses (caillots sanguins) veineuses ou artérielles
- Installation d'une addiction et autres complications psychiatriques

La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

« Près de 76% des appels reçus par les centres antipoison concernent des atteintes neurologiques avec parfois des séquelles persistantes nécessitant une rééducation fonctionnelle », alerte le Dr Cécile Chevallier du Centre Antipoison et d'Addictovigilance de Lyon.

Une nouvelle loi pour protéger les jeunes des usages dangereux du protoxyde d'azote

Face à la multiplication des cas de complications, notamment neurologiques, survenus après des consommations répétées et/ou massives de N₂O, les professionnels de santé et les structures de veille sanitaire d'addictovigilance et de toxicovigilance ont alerté les pouvoirs publics, aboutissant à **l'adoption d'une loi en juin 2021 de prévention des usages dangereux du protoxyde d'azote**¹. La loi interdit en particulier la vente de N₂O aux mineurs et comporte un volet « prévention ».

Une plaquette pour sensibiliser

Les Hospices Civils de Lyon, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et le Centre d'Addictovigilance vont mettre à disposition du public une **plaquette informative** afin de **sensibiliser les jeunes consommateurs aux risques** liés à l'usage détourné du protoxyde d'azote. Cette plaquette sera **disponible** :

- **au sein des établissements des Hospices Civils de Lyon**
- dans certains **centres dédiés à la prise en charge addictologique** des jeunes adultes
- sur le site internet du Service Hospitalo-Universitaire de Pharmaco-Toxicologie (SHUPT) et de [l'ARS Auvergne Rhône-Alpes](#).

¹ 1 Loi n° 2021-695 du 1er juin 2021 tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote

TU CONNAIS LE CÔTÉ FUN, MAIS AS-TU UNE IDÉE CLAIRE DES RISQUES POUR TA SANTÉ ?
En voici quelques-uns....

EN CAS DE PRISE PONCTUELLE


- Vertiges, étourdissements, désorientation
- Convulsions ou perte de connaissance par manque d'oxygène et asphyxie
- Accidents de la route ou chute avec risque de graves traumatismes
- Brûlure par le froid ou gelure en cas de contact avec le gaz ou la bonbonne

i La quantité minimale entraînant des symptômes est inconnue

EN CAS DE PRISES RÉPÉTÉES ET/OU MASSIVES

- Atteinte neurologique avec sensibilité et motricité perturbées
Fourmillements/engourdissements des pieds/des mains
Puis aggravation, avec difficultés à marcher ou à tenir des objets
- Fuites urinaires ou fécales, troubles sexuels
- Perte de contrôle jusqu'à devenir vraiment accro
- Divers paramètres sanguins perturbés (anémie etc...)

i Près de **76%** DES APPELS reçus par les centres antipoison concernent des atteintes neurologiques avec parfois des **SÉQUELLES** persistantes nécessitant une rééducation



i L'usage détourné de proto n'est pas anodin, il est important de prendre conscience des risques et de ne pas banaliser cette pratique

➔ **POUR T'ORIENTER EN CAS D'EFFETS NÉFASTES, TU PEUX CONTACTER :**



04 72 11 69 11



**CENTRE 15 - SAMU
15 ou 112**

En cas de symptômes inquiétants, il faut rapidement consulter ton médecin traitant ou aller aux urgences, pour bénéficier d'une prise en charge adaptée le plus tôt possible. Il est surtout essentiel que tu arrêtes de prendre du protoxyde d'azote.

➔ **SI TU AS BESOIN D'AIDE POUR ARRÊTER... OU SIMPLEMENT POUR EN PARLER**



**Commissariat
JURIDIQUE
CHIMISTIQUES**



DROGUES-INFO-SERVICE.FR
37 44 81 21. Appel anonyme et gratuit **0 800 23 13 13**

Tu peux solliciter une structure adaptée près de chez toi, comme par exemple une CJC (adresses sur www.drogues.gouv.fr) ou encore appeler Drogues Info Service.

HCL Ensemble, donnons des AILES à notre SANTÉ !
<https://fondationhcl.fr>

SUIVEZ LES HOSPICES CIVILS DE LYON SUR :







www.chu-lyon.fr

Quels numéros d'urgence appeler ?

Pour être orienté en cas d'effets néfastes, contactez 24h/24 le **Centre Antipoison** au **04 72 11 69 11** ou le **SAMU 15** ou **112**.

Pour arrêter la consommation de protoxyde d'azote ou simplement pour en parler, contactez une structure adaptée près de chez vous, comme par exemple une **Consultations Jeunes Consommateurs** ou appelez **Drogues Info Service** au **0 800 23 13 13**. Vous pouvez également retrouver les coordonnées des structures HCL sur <https://www.chu-lyon.fr/addictions> ou, plus largement, celles de la Métropole comme les « Points Ecoute » sur <https://www.addictolyon.fr/partenaires-cliniques>

Le Service Hospitalo-Universitaire de Pharmaco-Toxicologie (SHUPT) : qui sommes-nous ?

Le SHUPT constitue une structuration unique en France en regroupant 3 vigilances réglementaires (Addictovigilance, Pharmacovigilance, Toxicovigilance), une plateforme de réponse téléphonique incluant l'unité de réponse téléphonique à l'urgence en toxicologie (RTU du Centre Antipoison) et un pôle de recherche universitaire, déclinant plusieurs spécialités dans le domaine de la Santé publique. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet du SHUPT : <https://shupt.univ-lyon1.fr/>